

Demande de subvention

URPS MK Réunion Mayotte

L'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte soutient activement les projets associatifs dont plusieurs associations de santé et prévention créées à l'initiative de Kinés du Territoire. L'URPS soutient également des projets inter professionnels de santé dans l'intérêt des patients.

Notre soutien peut être technique ou financier.

A noter : Nous ne finançons pas les projets relevant du dispositif Art.51 couverts par les ARS régionales de La Réunion ou ARS Mayotte.

1) Equipe projet

Association porteuse du projet

Association de Kinés

Association interpro

Nom de l'association :

N° RNA : Date de création :/...../.....

Président (e) :

Référents du projet

Nom Prénom

Profession

Email

.....
.....
.....

2) Description du projet

Nom du projet

.....

Descriptif du projet

Détail du projet

Type d'action : Prévention PEC ETP Innovation

Public cible : Adultes Seniors Enfants - Ado PS

Durée de l'action : Action pérenne Action courte Dates : du.../.../... au ../.../...

Secteur : Nord Sud Est Ouest

Lieu :

3) Type de soutien

Type de soutien

Soutien technique :

- Lettre de soutien URPS MK OI
- Réseau Kinés
- Infographie
- Conseils

Souten financier

- Financement du projet

Coût total de l'action : €

Montant de la subvention : €

Documents à fournir

- **La présente demande de subvention dûment signée**
- **Cahier des charges du projet**
Merci de joindre le cahier des charges détaillé incluant la liste des partenaires du projet
- **RIB de l'association**

Date/...../....

Cachet

Noms et Signatures :